

D'après les déclarations d'un prisonnier allemand d'origine polonaise, Stephan Szymanski, le commandant Leye était un pur hitlérien, qui avait mérité par sa fidélité au parti la médaille d'or. Cet officier d'État-major, grisonnant, sensiblement voûté, et même, au dire des témoins, légèrement bossu, prit le commandement de trois escadrons et demi, qu'il entreprit de conduire de Bretagne en Allemagne, tout en couvrant le flanc de l'Armée allemande en retraite qui s'écoulait par la vallée du Cher en direction de Nevers et de Moulins ; ses colonnes formaient la Schnelle Abteilung 602. Les Américains occupant la rive droite de la Loire, il partagea ses troupes en plusieurs colonnes qui avancèrent lentement vers l'est, et il se montra toujours soucieux d'assurer les liaisons entre elles. Parti à la fin de juillet de Nantes, il traversa la région située au sud de la Loire, passant à peu de distance de Tours ; il remonta le Cher jusqu'à Montrichard, et gagna la Sologne par Pontlevoy et Cour-Cheverny ; c'est de cette dernière localité qu'il partit le 20 août au matin pour attaquer la Résistance à Clénord, puis à Château. Certes cette troupe fut la plus redoutable qu'aient eu à combattre les F. F. I., parce que son chef la tint bien en main et la conduisit toujours en ordre, n'ayant aucun scrupule d'humanité et marquant, hélas ! son passage à travers la Sologne par des crimes de guerre qui ont entaché son nom d'une réputation de féroce cruauté.

Le 21 août, un camion allemand du détachement de Leye tâta la Résistance en attaquant le poste F. F. I. de Clénord, qui protégeait Mont du côté sud-ouest ; suivant les ordres reçus de ne pas engager de combat contre un ennemi nettement supérieur en nombre, la garnison de ce poste se retira, sans ouvrir le feu. Pendant ce temps, tous les groupes F. F. I. de la commune, alertés, reçurent l'ordre de se porter en renfort au secours de ce petit poste. Onze F. T. P. de la commune se joignirent à eux et prirent la défense de Mont. De leur côté, les Allemands arrivèrent en nombre derrière leur avant-garde et dépassèrent le poste F. F. I. d'un kilomètre, se vengeant de la résistance qu'ils rencontraient en assassinant froidement des civils dans les petits hameaux qui bordent le chemin.

La Résistance F. F. I. s'organise bientôt le long de la voie ferrée, avec un petit contingent de 25 hommes armés de deux fusils-mitrailleurs, qui arrêtent l'avance ennemie pendant plus d'une heure. Ne pouvant forcer le barrage de la Résistance, les ennemis continuent leur massacre ; ils tuent encore des civils, incendient plusieurs maisons et pillent celles où ils peuvent pénétrer. Les Allemands font alors le simulacre de se replier, et les Français s'avancent pour porter secours aux victimes civiles ; mais, l'ennemi revenant en force avec des canons et des mortiers, les F. F. I. se mettent cependant en position et déclenchent un feu violent qui arrête momentanément son élan ; puis, devant le tir des canons et des mortiers, les Français décrochent et se replient ;

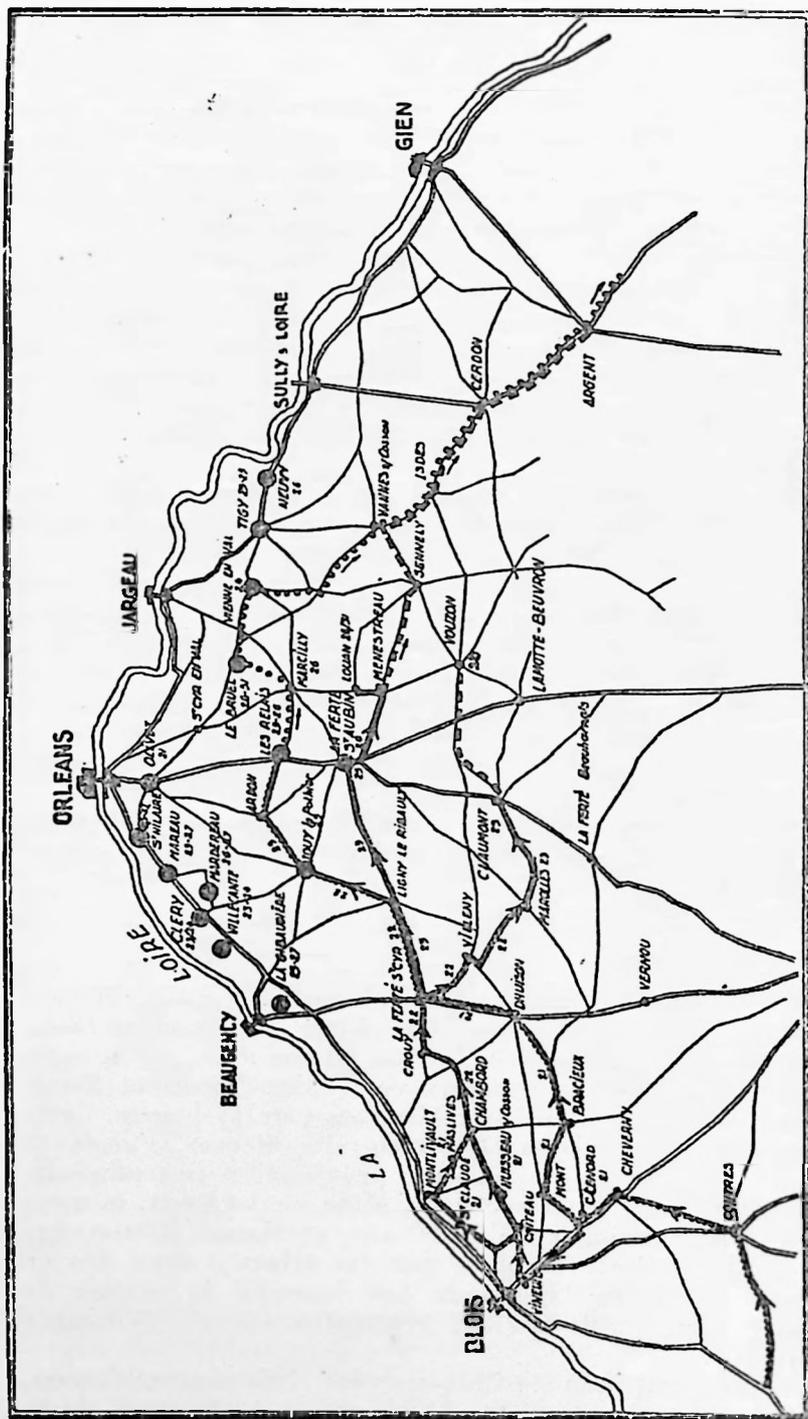


Fig. 31.

Les localités désignées par un cercle noir au nord de la Sologne étaient occupées par les Allemands aux dates indiquées pour chacune d'elles, et formaient un premier rideau de protection pour les Armées allemandes en retraite. Plus au sud, les colonnes dirigées par le major Leye formèrent un second écran mobile entre les Américains, occupant la rive droite de la Loire, et les Allemands qui remontaient la vallée du Cher pour passer la Loire à la Charité-sur-Loire, plus tard à Nevers. On peut suivre sur cette carte la date de leurs arrêts en Sologne.

ils ont perdu deux tués et un blessé ; parmi les deux tués, l'un d'eux, Marcel Meur, dut se rendre, quand ses munitions furent épuisées, et il fut froidement abattu par les Allemands. Le chef des F. F. I., Pierre Breton, blessé d'une balle au ventre, dut passer le commandement à l'adjudant Gorce. La colonne allemande, composée de cyclistes, de camions et de canons montés sur auto-chenilles, traversa le village de Mont, et se dirigea vers Chambord par Bracieux, avec un effectif évalué à 300 hommes.

Les victimes furent tuées dans des conditions particulièrement odieuses. Mme Mauguin, qui s'éloignait de la ferme avec son bébé dans les bras, fut tuée d'une balle à la tête. Son fils, Roland, âgé de 18 ans, Pierre Daridan, âgé de 22 ans et son frère Maurice, âgé de 20 ans, Marcel Morillon, réfugié de Blois chez Mme Mauguin, qui n'étaient ni armés, ni enrôlés dans les F. F. I., levèrent les bras à l'arrivée des Allemands, mais furent tués à bout portant sans discussion.

Dans la seconde phase de la bataille, quatre hommes furent tués dans le hameau du Plein, Georges Morin, Raymond et Daniel Amiot et un Espagnol Frédéric Ezponda, et deux fermes incendiées. Dans le hameau du Haut-Pezay, les Allemands firent encore quatre victimes, M. et Mme Ouchet et deux réfugiés de Blois, Eugène Heitz et Albert Tessier, à qui ils avaient donné l'hospitalité. Tous quatre furent alignés dans la cour et fusillés. M. Ouchet, qui n'a été que grièvement blessé, a dû assister impuissant à l'agonie de sa femme, qui s'est prolongée pendant plusieurs heures, parce que les Allemands ne permirent à personne de porter secours aux victimes, tant qu'ils furent à Mont.

En résumé, les Allemands de la colonne Leye ont massacré à Mont douze civils et blessé grièvement un autre en violation des lois de la guerre.

\* \* \*

Pendant ce temps, un autre convoi allemand, également sous les ordres de Leye, parti de Cour-Cheverny en direction de Blois, prit la route de Blois à Chambord, et à Chiteau il se partagea en deux tronçons. Une colonne remonta vers Saint-Claude et Montlivault, et parvint à Chambord par Maslives vers 14 heures. Cette troupe, composée de cyclistes et d'auto-mitrailleuses, s'arrêta à Montlivault, devant la mairie, et sans provocation tira plusieurs coups de canon, faisant deux victimes, Mme veuve Petit, la mère de l'instituteur communal, âgée de 69 ans, et Marcel Breton, âgé de 26 ans, qui fut tué sur la place par des éclats d'obus. On ne sait pour quel motif les Allemands ont incendié la maison de Mme Dureau, bien qu'ils n'aient rencontré aucune résistance dans la commune.

L'autre colonne continua de Chiteau vers Huisseau-sur-Cosson, en direction de Chambord. Entre Huisseau et le hameau de la

Chaussée, les Allemands arrêtrèrent un jeune homme de 16 ans et demi, Jean Pomepuy, qui passait à bicyclette, et lui demandèrent ses papiers ; ce jeune homme, qui habitait la localité et allait à son travail, ne les avait pas dans sa poche ; et ils le prirent pour un « terroriste » et le tuèrent sur place et sans témoins. Cependant il n'y eut pas d'engagement à la Chaussée.

Une fois entrés dans le parc de Chambord, les Allemands furent attaqués par les F. T. P. du groupe « Auguste », et l'un d'eux fut tué. A l'entrée de Chambord il y eut un court engagement, dont un autre soldat allemand fut victime. ←

\* \* \*

Dans la matinée du 20 août, les F. T. P. de Mont viennent célébrer la Libération de Chambord, en présence de la population convoquée à la mairie. Au cours d'une seconde réunion l'après-midi, l'État Français est déclaré aboli et la République restaurée ; les habitants sont invités à faire disparaître les traces de l'occupation, les inscriptions allemandes et même jusqu'aux affiches du Gouvernement de Vichy ; puis, dans une séance extraordinaire, en présence des délégués F. T. P., le conseil municipal, sous la présidence du maire et en présence de l'administrateur du domaine de Chambord, décide l'établissement d'un nouveau régime du pain, dont la ration est portée à 500 grammes par personne. Le village est aussitôt pavoisé ; le maquis F. T. P. le prend sous sa protection et place des sentinelles sur les principales routes.

Les habitants de Chambord sont dans l'allégresse, sans se douter qu'ils ont vécu en ce dimanche ensoleillé le prologue d'une tragédie.

Le lundi 21 août, les sentinelles sont à leur poste. Tout est calme jusqu'à l'arrivée d'un agent de liaison qui, vers 10 h. 30, signale la présence d'une troupe allemande dans la région. Peu après les coups de feu se multiplient dans la forêt, témoignant d'une certaine nervosité parmi les combattants. Bientôt des blessés arrivent et sont soignés par des infirmières bénévoles. Le canon tonne dans le lointain. A deux heures, deux obus éclatent, l'un à 250 mètres de la façade du château et l'autre sur le Cosson, auprès de l'hôtel Saint-Michel, jetant la panique parmi les paisibles estivants, qui se dirigent aussitôt vers le château pour y trouver un abri plus sûr.

Bientôt les Allemands entourent le village et y pénètrent de tous côtés, tirillant en tous sens et allumant des incendies. L'hôtel Saint-Michel, l'école communale, le pâté de maisons à l'angle de la route de Thoury sont bientôt la proie des flammes. Des patrouilles d'hommes armés jusqu'aux dents, camouflés de feuillage, grenades à la ceinture, fouillent les maisons, à la recherche des « terroristes », et pénètrent même au château, en ordonnant de laisser ouverte la porte Dauphine. Puis la fusillade s'apaisant, les pensionnaires de l'hôtel, réfugiés au château, se hasardent

*Le court engagement des FTPF commença à 8<sup>h</sup> du matin - jusqu'à 15<sup>h</sup> environ.*

hors de leur abri, et aperçoivent l'incendie qui dévore l'hôtel. Mme Raymond Le Meur se précipite hors du château ; d'un sous-officier qu'elle rencontre, elle requiert avec véhémence la permission d'éteindre l'incendie ; mais, ne comprenant pas la réponse qui lui est faite, elle revient en criant que l'autorisation d'éteindre le feu est accordée. Toutes les personnes présentes s'attellent à la moto-pompe garée sous la porte Dauphine et elle pousse même à la roue. Le jeune Allemand, à qui elle venait de parler, met en joue le groupe, croyant à une attaque ; mais M. le curé de Chambord étend vers lui la main, en lui disant en allemand :

— « Ne tirez pas ! Ce n'est pas une arme qu'on amène. C'est la pompe à incendie pour éteindre le feu à l'hôtel. » Réponse sèche : « On ne doit pas éteindre. C'est l'ordre ! Qu'ils rentrent vite. » Et M. le curé fit signe aux volontaires de rebrousser chemin.

M. le curé de Chambord, le chanoine Gilg, est un vénérable vieillard, qui avait alors 76 ans ; né à Guebwiller en Alsace, il parle couramment l'allemand, et s'avance courageusement vers un soldat allemand qui braquait sur lui sa mitrailleuse, et il lui dit en allemand :

— « Je suis le curé de la commune. Pourquoi cette bataille et ces menaces contre le château ? »

— « J'ai un camarade tué ; cela ne s'oublie pas. Il sera vengé. »

— « Vous avez un chef. Où est-il ? Je veux lui parler. »

Et le curé de Chambord est conduit auprès du major Leye.

— « Commandant. Voulez-vous écouter une parole raisonnable de la part du curé de Chambord ? »

— « Parfait. Dites. »

— « Je ne connais pas de terroristes à Chambord. Pourquoi ces repréailles et ces menaces de destruction du château ? »

Le commandant lui montre trois endroits, où il a découvert des armes et des munitions.

— « Ces armes et ces munitions ont pu être déposées hier dimanche ; car nous avons aperçu une réunion d'hommes que je ne connais pas. »

— « Nous le savons. »

— « Ils ont dit à la population que nous étions libres, qu'il n'y avait plus ni municipalité, ni maire. C'étaient eux qui gouvernaient Chambord... Ils pouvaient bien avoir déposé dans la soirée armes et munitions... Donc la commune n'y est pour rien, et le maire non plus. »

— « On a tiré des coups de fusil du haut du château, et une balle, dit même un des officiers, m'a sifflé aux oreilles, venant de là-haut ; donc j'étais visé. De même on a tiré sur mes hommes d'une chambre haute de l'hôtel Saint-Michel. Donc il y a des terroristes. »

— « Monsieur, vous faites certainement erreur. Je ne connais pas de terroristes à Chambord. Il n'y a dans le château que les conservateurs, hommes paisibles, anciens blessés de la guerre

1914-1918, et personne ne peut y pénétrer sans une autorisation spéciale ; il est donc impossible qu'on ait tiré sur vous du haut du château.»

Le major Leye et les officiers qui l'entourent se dirigent alors vers le château, suivis de M. le curé.

Le Conservateur des Musées nationaux, chargé du dépôt de Chambord, M. Schommer, et le brigadier Foeller, tous deux parlant couramment l'allemand, se portèrent à la rencontre du major Leye, qui, en compagnie d'un officier nommé Hermann et d'un feldwebel, traversait les pelouses en direction du château. M. Schommer se présenta et informa le major que le château contenait les collections précieuses des Musées nationaux, sous le contrôle de la commission allemande des Beaux-Arts (dite commission « Metternick »). L'accueil fut glacial, mais cependant correct. Leye répondit que nulle considération esthétique ne s'opposerait à ce que le château et son contenu ne soient détruits, et que ses administrateurs et son personnel ne soient passés au fil de l'épée, s'il se vérifiait que l'édifice ait servi de place forte à des terroristes, ou même que l'on ait tiré sur la troupe, comme il en avait la conviction, du haut de la tour de la chapelle, ou s'il s'y trouvait des personnes étrangères au service du domaine. Au reste, ajouta-t-il, les vérifications nécessaires seront faites.

M. Schommer répondit qu'effectivement la perquisition révélerait la présence de personnes parfaitement étrangères au service. C'étaient pour la plupart des femmes et des enfants envoyés à la campagne pour les soustraire aux dangers de la vie de Paris, quelques estivants venus à l'hôtel Saint-Michel, établissement notoirement paisible, et à Chambord, localité calme, pour y passer les vacances.

— « Nous verrons, répliqua le major. En attendant je vous considère comme le premier responsable. Croyez-vous, poursuivit-il en s'animant légèrement, que cela m'amuse d'être contraint de batailler avec des voyous. Je suis soldat, et je fais la guerre en soldat. Mon honneur de soldat m'interdit de considérer comme tel n'importe lequel de ces terroristes, qui se conduisent envers nos troupes en francs-tireurs et en brigands. Mes ordres sont formels à leur égard... Pour ce qui est des femmes et des enfants, je ne leur ai jamais fait la guerre, mais j'ai eu des hommes atteints, un mort. Ils seront vengés. »

Tout en discutant, les interlocuteurs arrivent à la porte Dauphine, au moment où les soldats refoulent M. Le Meur, qui tente de regagner son hôtel pour y éteindre l'incendie. On amène à cet instant M. M... ; passant devant le major Leye, il lève le bras et crie : « Heil Hitler ! » Cette manifestation intempestive est si mal accueillie qu'il reçoit quelques coups de crosse. « Ma femme est enceinte de sept mois », crie-t-il, ce qui était exact. Puis arrive M. Le Nain, administrateur du domaine, que les soldats, qui fouillent les appartements, ont trouvé assis à son bureau.

Enfin, le major Leye réclame les réfugiés qui sont cachés dans le sous-sol de la tour Henri II et de la tour de la chapelle. Mme Schommer, armée d'une lampe électrique, y conduit les soldats. On voit alors des enfants terrorisés, levant leurs petites mains, le jeune Reuflet, atteint de coxalgie, poussé dans sa voiture de malade, des femmes de tous âges, quelques hommes, pensionnaires de l'hôtel Saint-Michel, la petite Chantal Girard, âgée de quelques mois dans les bras de sa mère. Il y a également un agent de liaison de 16 ans, à la figure poupine, arrivé en sueur à l'hôtel, les vêtements tâchés de la boue du Cosson qu'il a dû traverser en se dissimulant. Mme Luzuy le reconnaît pour l'avoir vu à la clinique de son mari, chirurgien à Blois ; elle tire de la valise qu'elle a apportée des vêtements de son fils aîné, dont elle habille le jeune homme, et elle fait disparaître les vêtements souillés ; l'agent de liaison a maintenant la tenue d'un estivant et presque l'allure d'un enfant.

A la vue de ces femmes et de ces enfants, qui évoquent sa propre famille, le major Leye ne peut se défendre d'une émotion furtive. Le lendemain, il caressera paternellement la petite Brigitte de Saint-Olive, et évoquera les petits enfants qu'il a laissés à Bochum en Westphalie.

Pour le moment, il se ressaisit rapidement, et ordonne de grouper les femmes et les enfants dans le corps de garde et de parquer les hommes dans la cour contre le bâtiment, sous la garde des sentinelles. L'interrogatoire commence alors par les gardiens des Musées nationaux, avec examen des vêtements, des souliers, des mains et des papiers. Si le major Leye avait pu être sensible à la clémence, ses lieutenants et surtout ses sous-officiers étaient animés de l'esprit de représailles et proposaient des mesures de rigueur. Un lieutenant, de taille moyenne, le teint coloré, borgne et portant un cache-col noir, se montrait particulièrement acharné contre les civils qu'il s'obstinait à considérer tous comme des « terroristes ». Puis l'interrogatoire des femmes se déroula plus paisiblement ; M. le Curé intervint alors ; il sollicita, pour l'institutrice Mlle Lacoume et pour Mme Thoreau, l'autorisation de rentrer chez elles, insistant sur la qualité de Forstmeister du mari de cette dernière, ce qui éveilla l'attention du commandant, peut-être sa méfiance. Celui-ci pose à Mme Thoreau de multiples questions sur son mari : « Où est-il ? Depuis quand est-il parti ? Quand doit-il rentrer ? » Mme Thoreau, très émue, se trouble ; mais elle est cependant autorisée à aller chez elle avec sa domestique, sous la surveillance de deux soldats. Elle revient au château au moment où les autres femmes vont être libérées ; elle seule est gardée en otage dans une chambre sous la responsabilité de M. Schommer. En sortant du corps de garde, le major dit à brûle-pourpoint à ce dernier que M. Thoreau est le chef des « terroristes » !

— « Je ne le connais, répondit celui-ci, que comme officier des Eaux et Forêts. » Le lieutenant borgne, intervenant dans la con-

*il s'agit de mon camarade Jacques Delépine, qui s'est  
foulé la cheville en tombant d'un chêne délogé par  
une grenade à fusil R. Casas*

versation, proposa de conduire Mme Thoreau au train de combat ; le major refusa, et il avertit M. Schommer qu'il allait faire procéder à la vérification la plus importante, dont dépendrait le sort du château. « Car tout porte à croire, prétendait-il, qu'on a tiré de la tour de la chapelle sur la troupe. » Il appela l'officier Hermann, lui donna des instructions pour cette perquisition ; M. Schommer, et le brigadier Foeller, ce dernier porteur d'un imposant trousseau de clés, se mettent en route, le fusil d'Hermann alternativement dans les reins de l'un et de l'autre.

— « Si on trouve quelque chose, ce sera mauvais pour vous ! » dit textuellement le major à ces Messieurs à leur départ.

Dans la charpente, Hermann examine les lucarnes, les unes après les autres ; l'abondance des toiles d'araignées démontre qu'elles n'ont pas été ouvertes depuis longtemps. Dans la poussière du sol, il ne découvre aucune trace de pas. Au cours de la visite des autres parties du château, le feldwebel fait des constatations identiques et en rend compte à son retour au major Leye qui est en face de la porte Dauphine, entouré de ses officiers, et commande l'occupation militaire du château. Tout autour de lui règne une activité fébrile : les voitures entrent dans la cour et viennent se ranger contre les murailles ; les corvées s'organisent, tandis que là-bas sous le bâtiment Henri II les otages sont immobiles et attendent la décision du commandant.

M. le curé de Chambord intercède pour les gardes-chasse Guibert et Gauthier, gardés à vue avec le jeune Jean Michel, fils d'une grande modiste parisienne, le jeune Gallou, d'autres jeunes gens pensionnaires à l'hôtel Saint-Michel, qui, au retour d'une promenade à Bracieux, sont tombés dans un barrage allemand et se sont fait arrêter, enfin M. Salaün, des Eaux et Forêts, arrêté dans son lit et conduit au château, malgré 40° de fièvre. Le major Leye se fait expliquer le cas de chacun, et les libère successivement.

Mais sur la pelouse, hors du château, sont parqués les plus compromis. Le major Leye tient un vrai conseil de guerre devant eux avec ses officiers, sans rien décider d'apparent, et, quittant ses officiers, il pénètre dans le château avec M. Schommer. Il y fait une visite longue et minutieuse, examine silencieusement les fenêtres, l'état du sol, les caisses (contenant les pièces des Musées nationaux) ; puis il questionne son guide :

— « Depuis quand êtes-vous à Chambord ? Quelles fonctions occupiez-vous à la Direction des Musées nationaux à Paris ? Quelles sont vos fonctions à Chambord ? A quelle époque les caisses des Musées nationaux ont-elles été transportées à Chambord ? Que renferment-elles ? Celle-ci par exemple ? et cette autre ? Quelle est l'organisation de la *Militarbefehlshaber in Frankreich*, chargée du contrôle de Chambord ?... », puis à brûle-pourpoint : « Qui me dit que, parmi les caisses, vous n'en avez pas caché ou laissé cacher qui renferment des armes et des tracts ? Songez à votre responsabilité, si vous dissimuliez quelque chose. »

M. Schommer répondit que précisément le sentiment de sa responsabilité envers son pays lui aurait interdit, s'il en avait été sollicité, de faire quoi que ce soit qui puisse compromettre le dépôt qui lui est confié, et dont la valeur propre dépasse de beaucoup la notion de richesse nationale, puisqu'il est d'ordre universel et qu'il intéresse la culture de tous les peuples civilisés ; et il se félicita devant l'officier allemand d'avoir maintenu intact jusqu'à ce jour, en dépit des circonstances parfois difficiles, ce dépôt, qui contenait de hauts témoignages de la civilisation allemande, des œuvres de Dürer, de Cranach, de Burgkmair, connus de tous les savants de leur pays.

Un silence prolongé... Leye considère longuement son interlocuteur en réfléchissant ; il ajoute enfin : « Bien ».

Tous deux étaient alors sur la terrasse du pavillon Henri II, et descendirent dans la cour. Mme Raymond Le Meur s'approche alors du major Leye, et le supplie d'autoriser les habitants à éteindre l'incendie qui dévore l'hôtel Saint-Michel. L'officier lui répond en français qu'on peut maintenant conduire la pompe.

— « Mais, remarque le brigadier Foeller, il faudrait que l'on fasse accompagner la pompe par des soldats allemands ; sinon les pompiers vont se faire tirer dessus. » « C'est juste », dit le major, qui donna des ordres ; il fit accompagner l'engin par des soldats et régla lui-même sous la porte Dauphine le nombre des personnes qui devaient l'accompagner. M. Robert Houdin, en sa qualité d'architecte du domaine, avait pris la tête du détachement, où se trouvaient M. Munier, électricien du dépôt et le gardien Rebeyrol.

Ce fut alors que M. Schommer, désignant les otages, demanda si on ne pourrait pas, la nuit commençant à s'annoncer, donner son pardessus à M. Nain, qui était âgé et redoutait l'humidité. Cette autorisation fut accordée. M. Schommer resta seul avec le major, le lieutenant borgne, l'officier Hermann et quelques autres qui ne firent que passer ; il en profita pour intercéder en faveur des otages et obtint gain de cause pour M. Le Meur, le « maire » des « terroristes », au dire des Allemands, et pour Henri Bith. L'agent de liaison fut plus difficile à sauver, car le major Leye le prenait pour un terroriste : « C'en est un, ne cessait-il de répéter, il est de la bande ! »

Et de l'examiner et d'essayer de le faire se couper ; mais le petit était habile ; il connaissait bien le pays : il revenait de l'enterrement de sa grand'mère, à plusieurs lieues de Chambord ; les circonstances le contraignaient de voyager à pied ; il n'était là que par hasard, et s'était arrêté pour déjeuner à l'hôtel. Interrogé sur son itinéraire, ses réponses furent vérifiées sur la carte. Finalement son cas fut réservé ; et, alors que M. Nain était autorisé à regagner son appartement, et M. Le Meur remis en liberté provisoire, ce jeune homme resta prisonnier sous la garde de deux sentinelles, en attendant que fut décidé son sort, qui eut été réglé aussitôt, s'il n'avait dépendu que des officiers subalternes.

→

Le qui sauva mon camarade ce fut le costume correct  
 "pied de poule" donné par madame Luzuy.  
 Le pseudo lui vint "pied de poule" Ray Caras.

Pendant que se déroulaient ces interrogatoires, des explosions se multipliaient dans un court périmètre. C'étaient les munitions entreposées dans l'ancienne caserne Maurice de Saxe, que les Allemands commençaient à faire sauter, et leur destruction devait durer une partie de la nuit. Cependant les baraquements étaient aussi incendiés.

Le soleil couchant éclairait Chambord de teintes rougeâtres, quand on procéda aux funérailles wagnériennes du sous-officier tué à l'entrée de Chambord. Le corps fut amené sur un camion aux quatre angles duquel étaient postés dans une immobilité de statue quatre de ses camarades ; un détachement rendait les honneurs ; M. le curé de Chambord, réquisitionné, officiait, le défunt, un nommé Wetzel, étant catholique. Comme toile de fond à ce décor, l'incendie des baraquements des Eaux et Forêts, le crépitement des arbres qui s'enflammaient et brûlaient comme des torches, des torrents de fumée. Comme bruit de coulisse, l'éclatement des grenades et des cartouches confisquées dans les dépendances du château.

Pendant la cérémonie, les condamnés, groupés dans la cour, furent conduits hors du château, et parqués à droite de la porte Dauphine : Jules Berthon, âgé de 61 ans, l'être le plus inoffensif du monde, abasourdi par ce drame dont il ne comprenait pas la gravité, le jeune Guillon, employé des Eaux et Forêts, résigné et stoïque, exprimant sa détresse par des gestes expressifs, enfin trois Espagnols. Quand fut terminée l'inhumation du sous-officier Wetzel, M. Schommer, tout en se défendant d'envisager l'éventualité d'une exécution capitale, tenta auprès du commandant une démarche en faveur de ces hommes ; mais il se heurta à une décision irrévocable : Leye le pria par deux fois de ne plus lui parler de ces hommes sur lesquels sa conviction était faite :

— « Ich bitte Sie », répéta-t-il sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Un sous-officier vint parler à voix basse au commandant, qui répondit affirmativement ; les sentinelles emmenèrent les 5 prisonniers, tandis que le commandant, songeur, faisait quelques pas ; puis il vint s'asseoir sur un banc devant le jeune agent de liaison qui était resté seul dans la cour. Il le considérait les yeux dans les yeux, comme s'il avait voulu pénétrer le mystère de sa conscience. Une salve de mitraille déchaîna l'air, semblant venir de la pelouse située en face de la porte Royale ; puis quelques coups de feu espacés.

Le major Leye, s'adressant à M. Schommer : « Vous pouvez lui dire qu'il a de la chance. Vous avez compris : ces hommes étaient des terroristes ; ils ont été fusillés. » M. Schommer, la gorge serrée d'émotion, traduisit. Le major ajouta : « Vous le garderez demain sous votre responsabilité personnelle pendant une heure après notre départ. Qu'il ne se fasse pas reprendre. »

Les soldats avaient lâché les cinq condamnés sur la pelouse qui borde la façade du château, en leur ordonnant de courir, et ils

Jacques Desbrière "fied de poule" témoignera au  
 procès du major Leye en 1946. Comme témoin à  
 charge.

les abattirent comme des lapins dans un « fermé ». L'un d'eux, Robert Guillou, en courant en zig-zag, eut la chance d'atteindre les buissons qui bordent la pelouse à l'est ; il se jeta à l'eau, traversa le Cosson et s'enfuit dans les bois.

Le 22 août, les Allemands incendièrent la maison Heinsius, considérée par eux comme le poste de commandement des « terroristes ». Le major Leye passa la plus grande partie de la matinée sur un banc de la cour du château, entouré de ses officiers, à consulter des cartes ; ils paraissaient fort embarrassés sur l'itinéraire à suivre et discutèrent longuement, avant de décider quelle direction ils prendraient le soir.

Vers 15 heures, au moment de monter en voiture, le major fit appeler M. Schommer et lui notifia que les collections du château seraient sauvegardées.

Ces assurances furent-elles sincères ? Ou a-t-il agi avec duplicité ? M. Schommer se posa la question, car Leye avait laissé derrière lui une forte arrière-garde sous le commandement d'un capitaine, dont l'attitude fut en contradiction avec les engagements pris par son chef. Celui-ci a-t-il agi de lui-même ou sur instruction du commandement de la colonne ? Cet officier se présenta et prétendit qu'on avait tiré de la lanterne du château sur les troupes qui étaient au repos dans les douves ; il voulait en représailles incendier le château et le bombarder, malgré la promesse formelle que le commandant avait faite à M. Schommer. Le brigadier Foeller dut le conduire jusqu'à la lanterne et lui montrer que de cet observatoire on ne pouvait voir les douves, masquées par les terrasses qui formaient écran ; il dut discuter énergiquement pour apaiser cet énergumène. Quand celui-ci arriva dans la cour, calmé par cette aventure, il aborda spontanément M. Schommer et M. Robert Houdin, architecte des monuments historiques, et leur adressa des paroles courtoises.

Le capitaine ne donna pas suite à son projet de bombarder le château, à 17 heures, avec un tank qui était en batterie, sur la route de Thoury, à 400 mètres de la sortie de Chambord.

\*  
\* \*

Après le départ des troupes disciplinées qui étaient sous les ordres du major Leye, il ne passa plus à Chambord que des détachements désordonnés de soldats jeunes et fanatiques, ou des S. S. sans chefs, qui remontèrent le Val de la Loire par la rive gauche et poussèrent une pointe, jusqu'à Chambord, pour s'y ravitailler et surtout réquisitionner des vélos, afin de fuir plus vite. C'est ainsi que le 23 août cinq jeunes maquisards, revenus dans le bourg, furent arrêtés par des soldats allemands et emmenés pour être fusillés. De nouveau l'abbé Gilg parlementa avec leur chef et réussit à lui arracher la promesse qu'il relâcherait à Muides les jeunes prisonniers. Il lui demanda sa parole d'honneur, et l'offi-

cier la lui donna ; il poussa même l'audace jusqu'à l'inviter à s'engager par écrit, et cette fois l'officier refusa. M. le curé lui déclara : « Je vais aller avec vous pour être témoin de la sincérité de votre parole, et je les ramènerai. » Cette proposition fut acceptée, mais des hommes se proposèrent pour épargner ce fatigant voyage à leur curé à cause de son âge, et ils accompagnèrent les jeunes gens à Muides, encadrés par un peloton allemand. Le soir les jeunes gens rentraient sains et saufs à Chambord, accueillis avec joie par leurs familles.

\*  
\*  
\*

Le 21 août, deux Espagnols, Brana et Correas, pris comme otages avec la population de Chambord, réussirent à s'échapper, ainsi que deux Français Georges Guillaume et Gaston Lecœur, employés comme eux aux chantiers des Eaux et Forêts. Ils furent rejoints par une voiture allemande sur la route de Bracieux à Neuvy, et interrogés ; les Allemands dirent aux Espagnols, après examen de leurs papiers : « Nous amis ! » Les Français qui portaient l'uniforme des Chantiers de jeunesse, blouson bleu marine et culotte de golf, leur parurent suspects ; ils furent cependant tous transportés en camion à Dhuizon, puis à La Ferté-Saint-Cyr. La colonne allemande dans laquelle ils furent incorporés arriva vers 11 heures du soir à La Ferté, et comprenait de 20 à 30 camions ; elle prit l'allée du château et campa derrière le château à proximité du cimetière.

A minuit 20, les habitants entendirent des coups de feu ; les quatre prisonniers venaient d'être fusillés dans un champ d'asperges ; mais l'un d'eux ne fut pas atteint par la fusillade ; un peu plus tard un Allemand, venant prendre son bracelet-montre et son alliance, le trouva encore chaud ; il lui donna un coup de baïonnette, qui traversa le côté du corps de part en part ; malgré ses vives souffrances, le malheureux réussit cependant à s'échapper et fut soigné par Mme Raoul-Duval et les infirmières de la Croix-Rouge de La Ferté-Saint-Cyr, dans une maison voisine du bourg. Le lendemain, le maire fit transporter les trois corps dans une grange en vue de leur inhumation et on entendit alors un Allemand s'étonner que, quatre Français ayant été exécutés, il n'y ait que trois cadavres. Ce n'est qu'après le départ des troupes allemandes que le maire apprit l'aventure du rescapé de nationalité espagnole, nommé Brana.

Pendant la journée du 22, aucun Allemand ne vint au bourg ; mais, dans la soirée, le détachement commandé par le major Leye arriva de Chambord par Crouy, et établit la liaison avec la troupe arrivée pendant la nuit ; il continua sa route vers Ligny, où eut lieu un engagement avec le maquis.

Vers 17 heures, un détachement partit sur la route de La Marolle, et dépassa aux environs de Bonneville, à 4 kilomètres